

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE-MARITIME

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DE LA ROCHELLE

SÉANCE DU 2 JUIN 2008 À Saint-Xandre

Sous la présidence de : Monsieur Maxime BONO (présent jusqu'à la 32^{ème} question, et Madame BRIDONNEAU de la 33^{ème} question jusqu'à la 65^{ème} question), Président

Autres membres présents : Madame Marie-Claude BRIDONNEAU, Monsieur Jean-François FOUNTAINE, Madame Suzanne TALLARD, Monsieur Yann JUIN, Monsieur Denis LEROY, Monsieur Guy DENIER, Madame Maryline SIMONÉ, Monsieur Jacques BERNARD, Monsieur Christian GRIMPRET, Monsieur Guy COURSAN, Monsieur Daniel GROSCOLAS, Monsieur Henri LAMBERT, Monsieur Christian PEREZ, Monsieur Jean-François VATRÉ, Madame Nathalie DUPUY, Monsieur Pierre MALBOSC, Monsieur Aimé GLOUX, Madame Soraya AMMOUCHE, Madame Nicole THOREAU, Monsieur Jean-François DOUARD (jusqu'à la question 19), Monsieur Jacques LEGET, Madame Marie-Anne HECKMANN, Vice-présidents

Date de convocation
26/05/08

Date de publication :
09/06/08

Monsieur Yves AUDOUX, Monsieur Michel AUTRUSSEAU, Madame Saliha AZEMA, Madame Brigitte BAUDRY, Monsieur René BÉNÉTEAU, Madame Catherine BENGUIGUI, Monsieur Michel BOBRIE, Madame Marie-Sophie BOTHOREL, Monsieur Alain BUCHERIE, Monsieur Jean-Pierre CARDIN, Madame Marie-Thérèse CAUGNON, Monsieur Jean-Pierre CHANTECAILLE, Monsieur Jean-Claude CHICHÉ, Monsieur Jean-Claude COUGNAUD, Madame Marie-Thérèse DELAHAYE, Monsieur Vincent DEMESTER, Monsieur Pierre DERMONCOURT, Monsieur Jack DILLENBOURG, Madame Sylvie DUBOIS, Monsieur Olivier FALORNI, Madame Marylise FLEURET-PAGNOUX, Madame Patricia FRIOU, Madame Lolita GARNIER, Madame Nathalie GARNIER, Monsieur Dominique GENSAC, Monsieur Gérard GOUSSEAU, Madame Brigitte GRAUX, Monsieur Christian GUICHET, Madame Josseline GUITTON, Monsieur Dominique HEBERT, Monsieur Patrice JOUBERT, Monsieur Charles KLOBOUKOFF (jusqu'à la question 19), Monsieur Guillaume KRABAL, Monsieur David LABICHE, Madame Sabrina LACONI, Madame Joëlle LAPORTE-MAUDIRE, Monsieur Patrick LARIBLE, Monsieur Arnaud LATREUILLE, Monsieur Daniel MATIFAS, Madame Esther MÉMAIN, Monsieur Sylvain MEUNIER, Madame Dominique MORVANT, Monsieur Habib MOUFFOKES, Monsieur Marc NÉDÉLEC, Monsieur Yvon NEVEUX, Madame Brigitte PEUDUPIN, Madame Annie PHELUT, Monsieur Michel PLANCHE, Monsieur Yannick REVERS, Monsieur Jean-Pierre ROBLIN, Madame Véronique RUSSEIL, Madame Christiane STAUB, Madame Marie-Laure TISSANDIER, Monsieur Michel VEYSSIÈRE, Conseillers

Membres absents excusés : Monsieur Michel-Martial DURIEUX procuration à Madame Marie-Claude BRIDONNEAU, Monsieur Jean-Louis LÉONARD procuration à Monsieur Yvon NEVEUX, Monsieur Jean-Pierre FOUCHER procuration à Monsieur REVERS, Monsieur Jean-François DOUARD 5à partir de la question 20) Vice-président

Monsieur Patrick ANGIBAUD procuration à Monsieur Alain BUCHERIE, Madame Christelle CLAYSAC, Monsieur Alain DRAPEAU procuration à Monsieur Christian GUICHET, Madame Sylviane DULIOUST procuration à Monsieur Jack DILLENBOURG, Monsieur Philippe JOUSSEMET, Monsieur Charles KLOBOUKOFF procuration à Madame Maryline SIMONÉ (à partir de la question 20), Madame Sylvie-Olympe MOREAU, procuration à Madame Sabrina LACONI, Monsieur Jean-Louis ROLLAND, Conseillers

Secrétaire de séance : Monsieur Abdel Nasser ZERARGA,

Nombre de membres en exercice :	88	Bulletins litigieux :	0
Nombre de membres présents :	76	Abstentions :	0
Nombre de membres ayant donné procuration :	8	Suffrages exprimés :	84
Nombre de votants :	84	Pour l'adoption :	84
		Contre l'adoption :	0

N° 20

Titre / COMMUNE D'AYTRÉ – ZONE D'AMÉNAGEMENT DIFFÉRÉ DE LA POINTE DE ROUX – ACQUISITION À MONSIEUR JOSEPH MALLET

Monsieur LEGET expose que la Zone d'Aménagement Différé de la Pointe de Roux a été créée par arrêté préfectoral en date du 11 août 2000, au bénéfice de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

Monsieur Joseph MALLET, propriétaire de la parcelle cadastrée BC n° 21 d'une superficie de 1 746 m², située dans le périmètre de la Z.A.D. de la Pointe de Roux, propose à la Communauté d'Agglomération de lui céder son bien, libre de toute occupation, pour un montant de 12 000 €.

Ce prix de 6,90 € le m² correspond à la valeur des biens situés en zone ND du P.O.S. de la commune d'AYTRE, libres de toute occupation.

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- d'acquérir à Monsieur Joseph MALLET le terrain susvisé au prix de 12 000 €, libre de toute occupation.
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer l'acte à intervenir et tout autre document
- d'imputer cette dépense sur le budget de la Communauté d'Agglomération

CES PROPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTÉES,
POUR EXTRAIT CONFORME,
POUR LE PRÉSIDENT,
LE VICE-PRÉSIDENT